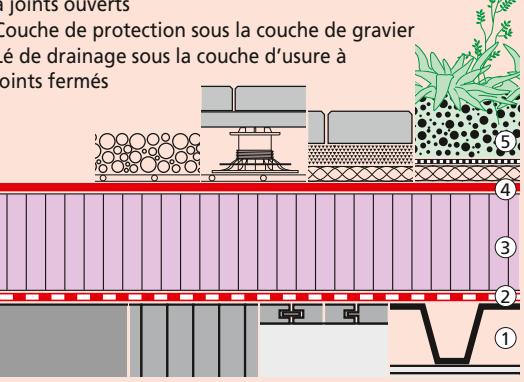
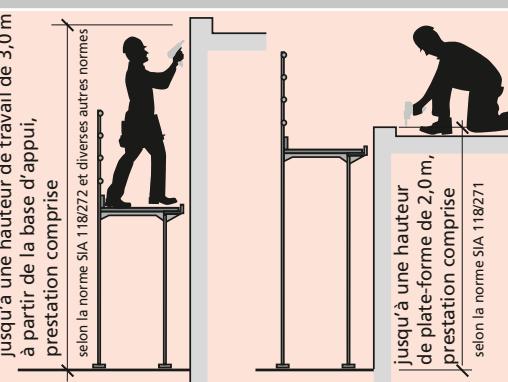


Correctifs 2025

Par rapport à la 1^{re} édition (2022) de la directive concernant la norme SIA 271:2021, les corrections suivantes ont été apportées.

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025																				
Page 10 / Figure 1.3	Structure manquante avec couche d'usure à joints ouverts Couches de protection manquantes	Structure supplémentaire avec couche d'usure à joints ouverts Couche de protection sous la couche de gravier Lé de drainage sous la couche d'usure à joints fermés  1 Sous-construction, support 2 Pare-vapeur, étanchéité à l'air 3 Isolation thermique, éventuellement isolation aux bruits de choc 4 Étanchéité 5 Couche de protection et d'usure																				
Page 12 / Figure 1.5	Concept d'évacuation ou de retenue des eaux	Concept d'évacuation et/ou de retenue des eaux																				
Page 13 / Figure 1.6	Qualité de l'étanchéité collée selon la norme SIA 272 pour le concept de retenue : deux couches bitumineuses d'au moins 10 mm	Qualité de l'étanchéité collée selon la norme SIA 272 pour le concept de retenue : deux couches bitumineuses d'au moins 8 mm Ajout des critères suivants : angles et arêtes, balèvres, nids de gravier, teneur en air occlus et enduit d'apprêt de la norme SIA 272:2024																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères</th><th>Norme SIA 271 Étanchéité en pose libre</th><th>Étanchéité collée</th><th>Norme SIA 272 Étanchéité collée</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Angles et arêtes</td><td>Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.</td><td>Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.</td><td>La couche d'étanchéité doit adhérer fermement aux arêtes et aux angles. Baguette triangulaire 25 mm x 25 mm ou arrondie, éviter les infiltrations latérales et de capillaires.</td></tr> <tr> <td>Balèvres, nids de gravier (cas particuliers de défauts du support)</td><td>Repiquage, éventuellement égaliser, lisser les surfaces des nids de gravier, pas de fragments mobiles; intégrer du mortier d'égalisation et aplani la surface</td><td>Recommandation comme dans la norme SIA 272</td><td>Repiquage. Égalisation éventuellement. Dégager le nid de gravier, combler avec un matériau de qualité équivalente (agrégats, etc.), support saturé d'eau pour éviter l'absorption de l'eau de prise.</td></tr> <tr> <td>Teneur en air occlus en % du volume</td><td>Pas d'exigence</td><td>Recommandation comme dans la norme SIA 272</td><td>SIA 262/1:2019, annexe K, exigence ≤ 5,0 % en volume (en cas de dépassement, prendre des mesures dans la couche d'apprêt)</td></tr> <tr> <td>Couche d'apprêt</td><td>Enduit d'apprêt bitumineux normal suffit</td><td>Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux</td><td>Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux</td></tr> </tbody> </table>		Critères	Norme SIA 271 Étanchéité en pose libre	Étanchéité collée	Norme SIA 272 Étanchéité collée	Angles et arêtes	Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.	Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.	La couche d'étanchéité doit adhérer fermement aux arêtes et aux angles. Baguette triangulaire 25 mm x 25 mm ou arrondie, éviter les infiltrations latérales et de capillaires.	Balèvres, nids de gravier (cas particuliers de défauts du support)	Repiquage, éventuellement égaliser, lisser les surfaces des nids de gravier, pas de fragments mobiles; intégrer du mortier d'égalisation et aplani la surface	Recommandation comme dans la norme SIA 272	Repiquage. Égalisation éventuellement. Dégager le nid de gravier, combler avec un matériau de qualité équivalente (agrégats, etc.), support saturé d'eau pour éviter l'absorption de l'eau de prise.	Teneur en air occlus en % du volume	Pas d'exigence	Recommandation comme dans la norme SIA 272	SIA 262/1:2019, annexe K, exigence ≤ 5,0 % en volume (en cas de dépassement, prendre des mesures dans la couche d'apprêt)	Couche d'apprêt	Enduit d'apprêt bitumineux normal suffit	Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux	Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux
Critères	Norme SIA 271 Étanchéité en pose libre	Étanchéité collée	Norme SIA 272 Étanchéité collée																			
Angles et arêtes	Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.	Les angles et arêtes doivent être arrondis et cassés conformément aux exigences spécifiques aux matériaux; un lé d'étanchéité supplémentaire doit être intégré en guise de renfort.	La couche d'étanchéité doit adhérer fermement aux arêtes et aux angles. Baguette triangulaire 25 mm x 25 mm ou arrondie, éviter les infiltrations latérales et de capillaires.																			
Balèvres, nids de gravier (cas particuliers de défauts du support)	Repiquage, éventuellement égaliser, lisser les surfaces des nids de gravier, pas de fragments mobiles; intégrer du mortier d'égalisation et aplani la surface	Recommandation comme dans la norme SIA 272	Repiquage. Égalisation éventuellement. Dégager le nid de gravier, combler avec un matériau de qualité équivalente (agrégats, etc.), support saturé d'eau pour éviter l'absorption de l'eau de prise.																			
Teneur en air occlus en % du volume	Pas d'exigence	Recommandation comme dans la norme SIA 272	SIA 262/1:2019, annexe K, exigence ≤ 5,0 % en volume (en cas de dépassement, prendre des mesures dans la couche d'apprêt)																			
Couche d'apprêt	Enduit d'apprêt bitumineux normal suffit	Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux	Résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Enduit d'apprêt bitumineux																			
Page 13 / Figure 1.6	Enduit d'apprêt Norme SIA 271 Étanchéité collée : époxy, scellement PMMA Norme SIA 272 Étanchéité collée : époxy, scellement PMMA	Couche d'apprêt Norme SIA 271 Étanchéité collée : résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.) Norme SIA 272 Étanchéité collée : résine synthétique (époxy, PMMA, MMA, etc.)																				
Page 23 / Chapitre 2.3.1	jusqu'à une hauteur de travail de 3,00 m à partir de la base d'appui, prestation comprise selon la norme SIA 118/272 et diverses autres normes	Nouvelle figure 2.6.K insérée pour expliquer la prestation comprise « échafaudages de travail jusqu'à une hauteur de plate-forme de 2,0 m » 																				

Correctifs 2025

2

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025
Page 27 / Chapitre 3.1.1	<i>Eau sans pression hydrostatique</i> Eau jusqu'à une pression hydrostatique de 5 kPa qui n'est pas stagnante à long terme et peut s'écouler sans entrave. La rétention n'est pas considérée comme de l'eau stagnante à long terme.	<i>Eau sans pression hydrostatique</i> Eau qui s'écoule à travers l'ouvrage librement et sans pression hydrostatique notable (pas d'eau stagnante à long terme). La rétention n'est pas considérée comme de l'eau stagnante à long terme.
Page 28 / Chapitre 3.1.2	<i>Glacis époxy</i> Couche d'apprêt à base de résine époxy ou de polyméthylacrylate de méthyle qui comble les pores du support, empêchant ainsi le transport d'eau ou de vapeur.	<i>Couche d'apprêt/glacis époxy</i> Couche d'apprêt à base de résine époxy ou de polyméthylacrylate de méthyle qui comble les pores du support, empêchant ainsi le transport d'eau ou de vapeur. Le glacis est généralement appliqué en deux couches et forme une couche plus résistante que l'apprêt.
Page 38 / Chapitre 4.4	(dalles en ciment, carreaux en céramique, ...)	(dalles en béton, carreaux en céramique, dalles en grès cérame, ...)
Page 39 / Chapitre 4.4.8	épaisseur moyenne (...) de 30 mm	épaisseur moyenne minimale (...) de 30 mm
Page 39 / Figure 4.10	carreaux de céramique	carreaux de céramique/dalles en grès cérame
Page 40 / Chapitre 4.5	On distingue les systèmes d'étanchéité pour végétalisation extensive (voir norme SIA 312 « Végétalisation de toitures ») et intensive ... Les lés d'étanchéité en bitume polymère et les lés élastomères EPDM ne sont pas résistants aux rhizomes ...	On distingue les systèmes d'étanchéité pour végétalisation extensive et intensive avec un substrat (voir norme SIA 312 « Végétalisation de toitures ») et pour végétalisation intensive avec un substrat de végétalisation spécifique. Les lés d'étanchéité en bitume polymère et les lés élastomères EPDM ne sont pas résistants aux rhizomes ou aux systèmes racinaires agressifs en général ...
Page 40 / Chapitre 4.5.2	Pour une végétalisation extensive apte au service, il est recommandé de poser une couche de 80 kg/m ² au minimum (environ 80 mm de substrat compacté).	Une couche de 80 kg/m ² au minimum doit être mise en place.
Page 40 / Chapitre 4.5.5	Les installations solaires basses sont ... des supports de montage surélevés sont ...	Les installations solaires basses (< 30 cm) sont ... les supports de montage surélevés (≥ 30 cm) sont ...
Page 41 / Figure 4.15		Figure complétée par des supports de montage verticaux pour les installations photovoltaïques et des indications de l'espacement par rapport à la surface du substrat (> 30 cm)
Page 41 / Figure 4.16 Légende de la photo	Végétalisation extensive avec substrats de différentes hauteurs et installation photovoltaïque.	Végétalisation extensive avec substrats de différentes hauteurs et installation photovoltaïque à 30 cm au minimum au-dessus de la surface du substrat.
Page 42 / Figure 4.17	dalles en ciment	dalles en béton
Page 44 / Chapitre 4.7.2 / Structure 3	Lorsque les conditions climatiques intérieures sont normales (p. ex. logements et bureaux), il faut obligatoirement rajouter une surisolation pour protéger la structure porteuse en bois de l'humidité.	Lorsque les conditions climatiques intérieures sont normales (p. ex. logements et bureaux), il faut obligatoirement rajouter une surisolation pour protéger la structure porteuse en bois de l'humidité. Il convient de prévoir une épaisseur d'environ 60 mm (en fonction de la conductivité thermique et de l'isolation thermique dans la structure porteuse).
Page 55 / Figure 5.7	Caniveau pour toit plat Caniveau	Caniveau d'évacuation Caniveau d'évacuation

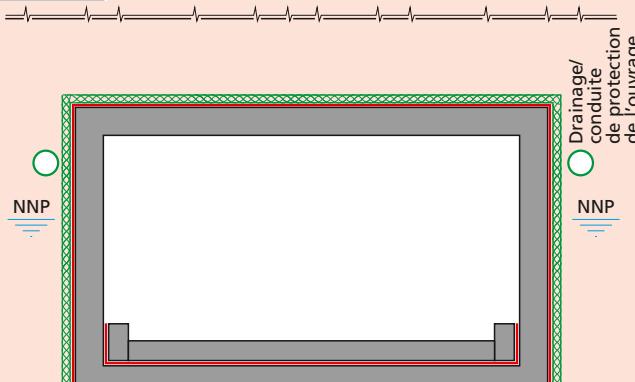
Correctifs 2025

3

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025
Page 61 / Chapitre 5.4.4	L'évacuation des eaux de l'étanchéité provisoire est dimensionnée en fonction de la quantité de précipitations normale en Suisse (p. ex. St-Gall 0,03 l/s au m ² ou Tessin 0,04 l/s au m ²).	L'évacuation des eaux de l'étanchéité provisoire est dimensionnée en fonction de la quantité de précipitations en Suisse.
Page 62 / Chapitre 5.4.4	Dans le cas des ouvrages neufs, il est possible de réduire le débit total d'eau à évacuer jusqu'à 0,03 l/s au m ² durant la phase de gros œuvre.	Dans le cas des ouvrages neufs, il est possible de réduire le débit total d'eau à évacuer au minimum jusqu'à 0,03 l/s au m ² durant la phase de gros œuvre.
Page 62 / Figure 5.18	Lé en matière synthétique servant d'étanchéité provisoire en pose libre sur béton armé : non recommandé ou lé autocollant	Lé en matière synthétique servant d'étanchéité provisoire en pose libre sur béton armé : lé autocollant min. 1,5 mm
Page 62 / Figure 5.18	Lé en matière synthétique servant d'étanchéité provisoire collée sur béton armé : Non admis	Lé en matière synthétique servant d'étanchéité provisoire collée sur béton armé : Étanchéité monocouche : lé en matière synthétique min. 1,8 mm, collé en plein
Page 62 / Figure 5.18	Sous-constructions en bois (1) (1) Si couche d'isolation thermique au-dessus de la structure porteuse. Selon fiche technique « Protection des toits plats en bois contre l'humidité » (Enveloppe des édifices Suisse)	Note (1) supprimée
Page 63 / Figure 5.19	Lé d'étanchéité en matière synthétique servant d'étanchéité secondaire collée sur béton armé : Déconseillé	Lé d'étanchéité en matière synthétique servant d'étanchéité secondaire collée sur béton armé : Étanchéité monocouche : lé en matière synthétique min. 1,8 mm, collé en plein
Page 65 / Figure 5.24	Conductivité thermique du verre cellulaire : 0,040 – 0,050	Conductivité thermique du verre cellulaire : 0,036 – 0,054
Page 65 / Figure 5.24	Résistance à la compression avec 10 % de déformation 600 – 1000 kPa	Résistance à la compression avec 10 % de déformation min. 600 kPa ** Les panneaux en verre cellulaire ne présentent pas de déformation
Page 67 / Figure 5.30	(2) On peut aussi augmenter le nombre de plots, p. ex. à l'aide d'un système de rails ou utiliser une isolation thermique plus résistante à la compression permanente	(2) En guise d'alternative à des plots de diamètre supérieur, on peut p. ex. prendre les mesures suivantes : couche de protection plus épaisse, dalles de répartition de la charge ou isolation thermique plus résistante à la compression permanente
Page 71 / Chapitre 5.8.2	... en le ponçant, le fraisant, le bouchardant ou le grenaiillant. Il est recommandé d'appliquer un revêtement de surface (p. ex. résine époxy/PMMA) comme glacis de fond/couche d'accrochage en le ponçant, le fraisant, le bouchardant ou le grenaiillant, etc. Il est recommandé d'appliquer une couche d'apprêt/un glacis époxy (p. ex. résine époxy/PMMA) en guise de glacis de fond/couche d'accrochage ...
Page 80 / Chapitre 5.10.1	(concept d'évacuation des eaux et concept de retenue des eaux)	(concept d'évacuation des eaux et/ou concept de retenue des eaux)
Page 81 / Chapitre 5.10.5	... sont identiques dans les normes SIA 271 et SIA 272 sont réglées dans les normes SIA 271 et SIA 272 ...
Page 81 / Figure 5.48	Illustration avec concept d'évacuation des eaux	Illustration avec concept d'évacuation et de retenue

Correctifs 2025

4

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025																
Page 81 / Figure 5.49	Illustration avec concept de retenue des eaux	Illustration combinant les concepts d'évacuation et de retenue des eaux 																
Page 82 / Chapitre 5.10.13	Avec pression hydrostatique PBD ≥ 10 mm en deux couches	Avec pression hydrostatique PBD ≥ 8 mm en deux couches (recommendation : deux couches PBD de 4 mm)																
Page 83 / Figure 5.51		<p>Nouvelle figure 5.51, en conformité avec la norme SIA 272:2024</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Couche de protection</th><th>Exigences de la norme</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lés avec fonction de protection</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance au poinçonnement ≥ 3,0 KN - Épaisseur ≥ 2,0 mm - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts </td></tr> <tr> <td>Toile avec fonction de protection</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Masse surfacique ≥ 1200 g/m² </td></tr> <tr> <td>Tapis de caoutchouc avec fonction de protection (utiliser un voile entre les granulés de caoutchouc et l'étanchéité)</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 7000 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Résistance au poinçonnement pyramidal ≥ 600 N - Efficacité de la protection contre les impacts ≥ 85 % </td></tr> <tr> <td>Géosynthétiques avec fonction de protection et de drainage : toiles de protection, nattes de drainage, lés de drainage à nopes</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 1500 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts </td></tr> <tr> <td>Géosynthétiques avec fonction filtrante</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Résistance au poinçonnement ≥ 1,2 KN - Résistance aux intempéries - Perméabilité à l'eau selon la norme SIA 272 </td></tr> <tr> <td>Asphalte coulé ou enrobé bitumineux compacté</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Asphalte coulé : épaisseur ≥ 25 mm - Enrobé bitumineux compacté et asphalte drainant : épaisseur ≥ 30 mm, granulométrie max. Ø 8 mm - Raccordement à des éléments de construction verticaux : réaliser un joint continu ≥ 20 mm de largeur et le remplir au moyen d'un mastic déformable élastiquement </td></tr> <tr> <td>Couche d'égalisation ou de pente liée au ciment</td><td> <ul style="list-style-type: none"> - Épaisseur ≥ 50/30 mm (horizontale/verticale) - Résistance à la compression ≥ 20 N/mm² - Coefficient d'absorption d'eau ≤ 0,2 kg/m²/√h </td></tr> </tbody> </table> <p>Figure 5.51 : Ensemble des valeurs non spécifiques aux produits définies dans la norme SIA 272. Autres valeurs spécifiques aux produits, voir spécifications des produits. Les questions concernant la couche de protection adaptée au système d'étanchéité doivent être adressées au fabricant/fournisseur du matériau d'étanchéité.</p>	Couche de protection	Exigences de la norme	Lés avec fonction de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance au poinçonnement ≥ 3,0 KN - Épaisseur ≥ 2,0 mm - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts 	Toile avec fonction de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Masse surfacique ≥ 1200 g/m² 	Tapis de caoutchouc avec fonction de protection (utiliser un voile entre les granulés de caoutchouc et l'étanchéité)	<ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 7000 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Résistance au poinçonnement pyramidal ≥ 600 N - Efficacité de la protection contre les impacts ≥ 85 % 	Géosynthétiques avec fonction de protection et de drainage : toiles de protection, nattes de drainage, lés de drainage à nopes	<ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 1500 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts 	Géosynthétiques avec fonction filtrante	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance au poinçonnement ≥ 1,2 KN - Résistance aux intempéries - Perméabilité à l'eau selon la norme SIA 272 	Asphalte coulé ou enrobé bitumineux compacté	<ul style="list-style-type: none"> - Asphalte coulé : épaisseur ≥ 25 mm - Enrobé bitumineux compacté et asphalte drainant : épaisseur ≥ 30 mm, granulométrie max. Ø 8 mm - Raccordement à des éléments de construction verticaux : réaliser un joint continu ≥ 20 mm de largeur et le remplir au moyen d'un mastic déformable élastiquement 	Couche d'égalisation ou de pente liée au ciment	<ul style="list-style-type: none"> - Épaisseur ≥ 50/30 mm (horizontale/verticale) - Résistance à la compression ≥ 20 N/mm² - Coefficient d'absorption d'eau ≤ 0,2 kg/m²/√h
Couche de protection	Exigences de la norme																	
Lés avec fonction de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance au poinçonnement ≥ 3,0 KN - Épaisseur ≥ 2,0 mm - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts 																	
Toile avec fonction de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Joints collés ou soudés - Joints fixés contre le déplacement et les effets du vent - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Masse surfacique ≥ 1200 g/m² 																	
Tapis de caoutchouc avec fonction de protection (utiliser un voile entre les granulés de caoutchouc et l'étanchéité)	<ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 7000 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts - Résistance au poinçonnement pyramidal ≥ 600 N - Efficacité de la protection contre les impacts ≥ 85 % 																	
Géosynthétiques avec fonction de protection et de drainage : toiles de protection, nattes de drainage, lés de drainage à nopes	<ul style="list-style-type: none"> - Masse surfacique ≥ 1500 g/m² - Résistance aux intempéries - Exigence de résistance aux impacts 																	
Géosynthétiques avec fonction filtrante	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance au poinçonnement ≥ 1,2 KN - Résistance aux intempéries - Perméabilité à l'eau selon la norme SIA 272 																	
Asphalte coulé ou enrobé bitumineux compacté	<ul style="list-style-type: none"> - Asphalte coulé : épaisseur ≥ 25 mm - Enrobé bitumineux compacté et asphalte drainant : épaisseur ≥ 30 mm, granulométrie max. Ø 8 mm - Raccordement à des éléments de construction verticaux : réaliser un joint continu ≥ 20 mm de largeur et le remplir au moyen d'un mastic déformable élastiquement 																	
Couche d'égalisation ou de pente liée au ciment	<ul style="list-style-type: none"> - Épaisseur ≥ 50/30 mm (horizontale/verticale) - Résistance à la compression ≥ 20 N/mm² - Coefficient d'absorption d'eau ≤ 0,2 kg/m²/√h 																	
Page 85 / Chapitre 5.11.5		Insertion de texte : Si des granulats sous forme de mélanges non liés sont toutefois intégrés entre le système d'étanchéité et le revêtement d'usure des surfaces carrossables en extérieur, la norme SIA 272 peut être appliquée (SIA 272:2024 0.1.3.2).																
Page 85 / Chapitre 5.11.5	... par un enduit ou un glacis en PMMA ou époxy faisant office de couche d'accrochage. L'utilisation de laque bitumineuse comme couche d'apprêt engendre par un enduit ou un glacis en PMMA ou époxy (en principe en deux couches) faisant office de couche d'accrochage. L'utilisation de laque bitumineuse (ou de résine synthétique monocouche) comme couche d'apprêt engendre ...																

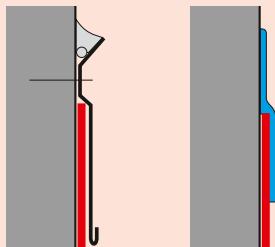
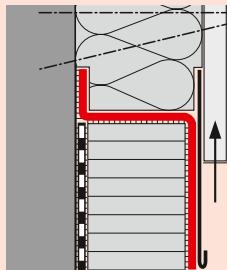
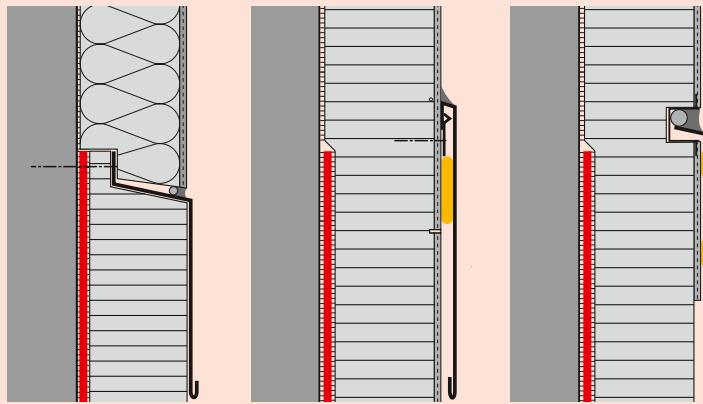
Correctifs 2025

5

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025																				
Page 86 / Figure 5.56	<p>Système avec couche d'usure en dalle béton</p> <p>Figure complétée concernant l'utilisation d'asphalte coulé</p> <p>1 Dalle béton 2 Non-tissé/Film PE 3 Asphalte coulé min. 25 mm 4 Étanchéité PBD monocouche système collé 5 Glacis 6 Couche d'apprêt/glacis époxy recommandé 7 Béton</p> <p>Système avec couche d'usure en pavés à emboîtement</p> <p>1 Pavés à emboîtement 2 Gravier ou couche de fondation graveleuse 3 Nette de drainage résistante à la compression 4 Asphalte coulé min. 25 mm en cas de faible épaisseur de la couche de mélange non lié de granulats 5 Étanchéité PBD monocouche système collé 6 Glacis 7 Couche d'apprêt/glacis époxy 8 Béton</p>																					
Page 87 / Chapitre 5.12.4	carreaux de céramique	carreaux de céramique/dalles en grès cérame																				
Page 88 / Figure 5.58	Dalles de ciment	Dalles en béton																				
Page 89 / Figure 5.59	<p>Carreaux de céramique</p> <p>(B) Revêtements praticables à arêtes chanfreinées : la différence de hauteur ne doit pas excéder 3 mm à la réception</p> <p>(C) Revêtements praticables à arêtes chanfreinées : la différence de hauteur ne doit pas excéder 2 mm à la réception</p>	<p>Carreaux de céramique/dalles en grès cérame</p> <p>(B) La différence de hauteur à la réception ne doit pas dépasser 3 mm pour les dalles et pavés en béton à arêtes chanfreinées, et 2 mm pour les matériaux de revêtement à arêtes vives ou rectifiées (ch. 4.8.3 norme SIA 271).</p> <p>(C) Pour les couches d'usure en céramique, verre, etc., les tolérances dimensionnelles de la norme SIA 248 s'appliquent. Balèvres autorisées pour les couches d'usure de plus de 200 mm de côté : matériau calibré et rectifié max. 1,0 mm.</p>																				
Page 91 / Figure 5.61	<p>Tableau avec référence à la norme SIA 312:2013</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Épaisseur de la couche de végétation (après tassement)</th> <th>90 mm</th> <th>100 mm</th> <th>110 mm</th> <th>120 mm</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Quantité annuelle de précipitations (1)</td> <td>> 1200 mm</td> <td>1001 – 1200 mm</td> <td>800 – 1000 mm</td> <td>< 800 mm</td> </tr> <tr> <td>Purification de l'air</td> <td>22,5 litres/m²</td> <td>25,0 litres/m²</td> <td>27,5 litres/m²</td> <td>30,0 litres/m²</td> </tr> <tr> <td>Capacité utile de rétention d'eau (nFK)</td> <td>22,5 litres/m²</td> <td>25,0 litres/m²</td> <td>27,5 litres/m²</td> <td>30,0 litres/m²</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) Les valeurs annuelles des précipitations peuvent être obtenues auprès de MétéoSuisse (meteosuisse.admin.ch > Climat).</p> <p>Figure 5.61 : Exigences de base pour une végétalisation de sedum et de mousse dans différentes régions climatiques.</p>	Épaisseur de la couche de végétation (après tassement)	90 mm	100 mm	110 mm	120 mm	Quantité annuelle de précipitations (1)	> 1200 mm	1001 – 1200 mm	800 – 1000 mm	< 800 mm	Purification de l'air	22,5 litres/m ²	25,0 litres/m ²	27,5 litres/m ²	30,0 litres/m ²	Capacité utile de rétention d'eau (nFK)	22,5 litres/m ²	25,0 litres/m ²	27,5 litres/m ²	30,0 litres/m ²	Nouveau tableau issu de la norme SIA 312:2025
Épaisseur de la couche de végétation (après tassement)	90 mm	100 mm	110 mm	120 mm																		
Quantité annuelle de précipitations (1)	> 1200 mm	1001 – 1200 mm	800 – 1000 mm	< 800 mm																		
Purification de l'air	22,5 litres/m ²	25,0 litres/m ²	27,5 litres/m ²	30,0 litres/m ²																		
Capacité utile de rétention d'eau (nFK)	22,5 litres/m ²	25,0 litres/m ²	27,5 litres/m ²	30,0 litres/m ²																		
Page 91 / Figure 5.63	Texte de la légende : Zone sans végétation autour d'un cadre pare-gravier avec crapaudine.	Texte de la légende : Zone sans végétation autour d'un cadre pare-gravier avec crapaudine. À l'intérieur du cadre pare-gravier, le PBD nécessite une protection supplémentaire contre les UV, qui ne peut pas retenir l'humidité.																				

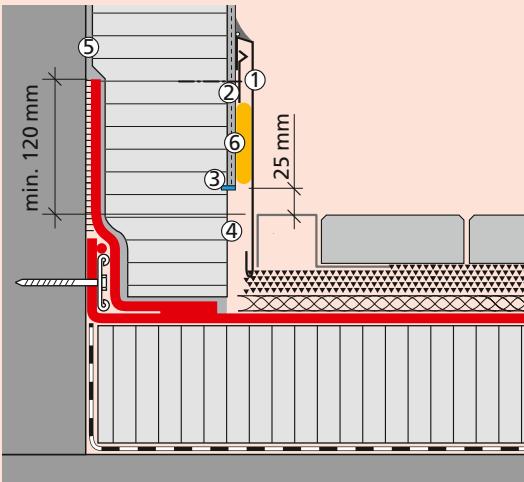
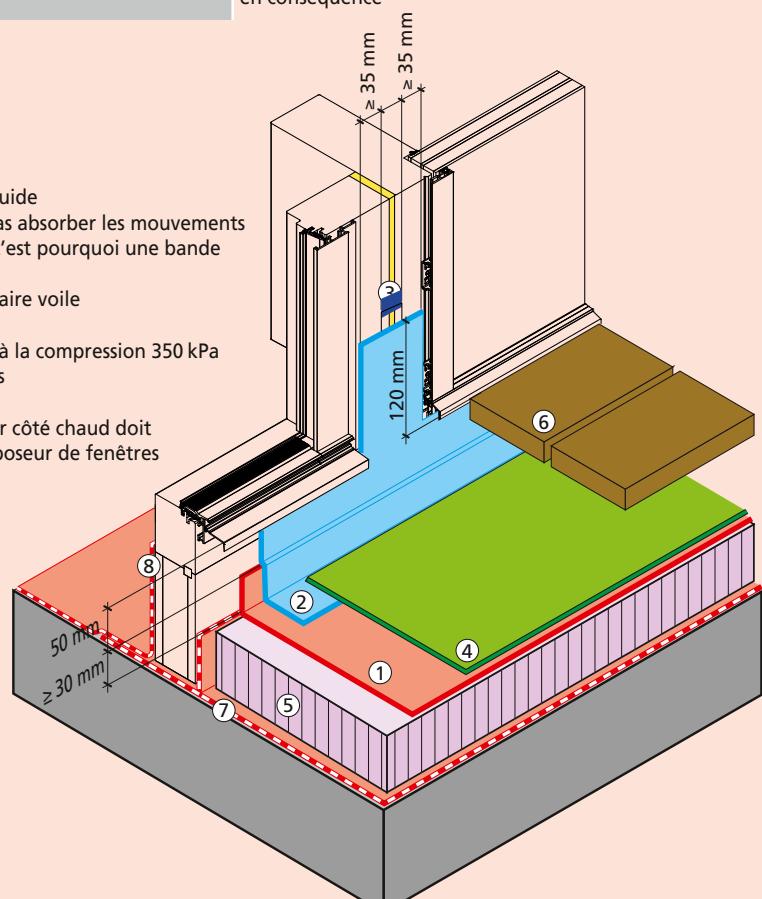
Correctifs 2025

6

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025
Page 95 /Figure 5.70	<p>Texte de la légende : Naissance d'eaux pluviales avec garde-gravier (1) et ouverture de service près de la naissance d'eaux pluviales sur un caillebotis (2).</p>	<p>Nouvelle image de la figure 5.70 Texte de la légende : Naissance d'eaux pluviales avec garde-gravier (1) et ouverture de service près de la naissance d'eaux pluviales dans le cas d'une couche d'usure praticable (2).</p> 
Page 98 /Figure 5.78	Revêtements praticables à joints ouverts, pente min. 0,5 %	Revêtements praticables à joints ouverts
Page 98 /Figure 5.79	Revêtements praticables à joints ouverts, pente min. 0,5 %	Revêtements praticables à joints ouverts
Page 101 /Figure 5.84	<p>La tôle de protection ne couvre pas « la façade/l'étanchéité »</p> <p>Relevé étanché par bande de serrage ou polymère liquide</p>  <p>Relevé sur isolation extérieure avec façade ventilée</p> 	<p>Tôle de protection prolongée de manière à mettre « la façade/l'étanchéité » à l'abri des intempéries</p> <p>Relevé sur isolation extérieure crépie : – étanchéité relevée derrière l'isolation thermique (XPS)</p> 
Page 102 / Chapitre 5.16	... à l'aide de polymère liquide recouvert de sable de quartz.	... à l'aide de polymère liquide recouvert de sable de quartz et vitrifié.
Page 103 / Chapitre 5.16	<p>Toutes les naissances d'eaux pluviales (sauf celles des étanchéités secondaires) doivent être raccordées au système d'évacuation des eaux de manière à prévenir tout refoulement et être abaissées et cloisonnées par rapport au système d'étanchéité.</p>	<p>Toutes les naissances d'eaux pluviales doivent être raccordées au système d'évacuation des eaux de manière à prévenir tout refoulement et être cloisonnées par rapport au système d'étanchéité (sauf celles des étanchéités secondaires) et abaissées.</p>

Correctifs 2025

7

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025
Page 116 / Figure 5.120	Système de crépi sous la coupe capillaire	Système de crépi retiré sous la coupe capillaire
	<p>1 Plinthe de protection en ferblanterie sur crépi de fond 2 Fixation invisible 3 Coupe capillaire 4 Système de crépi retiré sous la coupe capillaire 5 Mortier-colle en pleine surface 6 Colle de montage, appliquée verticalement</p>	
Page 119 / Chapitre 5.16.5	Lorsque l'étanchéité ...	Lorsque l'étanchéité en polymère liquide ...
Page 123 / Figure 5.133	Couche de protection relevée avec la couche d'usure à joints ouverts	Couche de protection non relevée avec la couche d'usure à joints ouverts
Page 125 / Figure 5.135	Couche de protection relevée avec la couche d'usure à joints ouverts	Couche de protection non relevée avec la couche d'usure à joints ouverts
Page 126 / Figure 5.136	<p>Couche de protection relevée avec la couche d'usure à joints ouverts Bande de découplage non représentée</p>	<p>Couche de protection non relevée avec la couche d'usure à joints ouverts Bande de découplage représentée et légende adaptée en conséquence</p> 

Correctifs 2025

8

Page / Chapitre / Figure	1 ^{re} édition – Version 2022	2 ^e édition – Version 2025
Page 127 / Figure 5.140	Gravillons derrière la tôle de protection	Gravillons derrière la tôle de protection retirés, tôle de protection représentée avec un profilé d'espacement
Page 128 / Figure 5.141	Tôle de protection représentée sans profilé d'espacement	Tôle de protection représentée avec un profilé d'espacement